MAHONEY, MARTIN T.—
3094 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 1029, borné par les rues Annette, Grant, St Antoine et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette, sur 120 pieds de profondeur.

MURTAGH, WM. G.—
3198 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés dans l'ilet No 1179, borné par les rues Allen, Conti, Nlle Orléans et Miro, mesurant ensemble 72 pieds de face à la rue Allen sur 46 pieds de profondeur.

MALIDE, LOUIS—
3150 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 1377, borné par les rues Dorgenois, Champs Elysées, Français et Law, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dorgenois sur 95 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Dorgenois et Champs Elysées.

MEUNIER, AD. Mineur.—
9175 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $33 00
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme un triangle dans l'ilet 1986, borné par l'avenue Paris, Chemin Gentilly et rue Trésor.

MURPHY, PATK. No 1—
3207 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $13 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 16, borné par l'avenue Lafayette, les rues Decatur, Port et Peters, mesurant 17 pieds 8 pouces de face à l'avenue Lafayette sur 72 pieds de profondeur.

McC Y, A. JACQUES—
2678 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $11 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 651, borné par les rues Salcedo, Gravier, Lopez et Perdido, mesurant 30 pieds de face à la rue Salcedo sur 102 pieds 9 pouces de profondeur.

McGLOIN et KLEINPETER—
2975 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $3 30
Quatre lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 11 à 14 dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Esplanade, May et Lake, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur.

N. O. HOME INVESTMENT CO., Ltd.—
2643 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $ 2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 821, borné par les rues Banks, Olympia, Palmyre et St Patrick, mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue Banks sur 165 pieds 6 pouces de profondeur.

N. O. HOME INVESTMENT CO., Ltd.—
2644 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $15 40
Sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 17 à 23 dans l'ilet No 821, borné par les rues St Patrick, Banks, Palmyre et Olympia, mesurant chacun 25 pieds 5 pouces de face à la rue St Patrick sur 100 pieds de profondeur.

NASH, JR. HARRY T.—
2729 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $110 00
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme un triangle dans l'ilet No 13 A borné par les rues Front, Water, Euterpe et Triangle.

NASH, HARRY T.—
2730 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $1,540 00
Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme ilet No 32, borné par les rues Peters, Front, Euterpe et Race.

NAPOLEON, Mme H. N.—
3110 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $ 2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 1180, borné par l'avenue Londres, les rues Conti, Nlle Orléans et Miro, mesurant 29 pieds de face à l'avenue Londres sur 109 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur.

OLD FOLKS AFRICAN M. E. HOME ASSN —
2675 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 625, borné par les rues Gayoso, Perdido, Dupré et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Gayoso sur 115 pieds de profondeur.

OBITZ, THEO.—
2928 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot C dans l'ilet No 541, borné par la rue St Pierre, l'av. une Carrollton les rues St David et Toulouse, mesurant 29 pieds de face à la rue St Pierre sur 27 pieds 6 pouces de profondeur avec une mesure de 22 pieds 3 pouces dans le fond.

O'CONNOR, Mme SUSANNE—
3368 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot B dans l'ilet No 365, borné par les rues Robertson, Washington, Magnolia et Quatrième, mesurant 28 pieds de face à la rue Robertson sur 105 pieds 3 pouces de profondeur.

POCHE, Mme S—
2621 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $38 50
Dix-sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 11 à 27 dans l'ilet No 831, borné par les rues Banks, Bernadotte, Palmyre et St Patrick.

POCHELON, ou JAS. M. VANCE—
2898 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 405, borné par les rues Ste Anne, Gayoso, Orléans et Salcedo, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Ste Anne sur 89 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 89 pieds 6 pouces de l'autre.

PEYTRAL, Vve JOINSAINT—
3114 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 19 et 20 dans l'ilet No 627, borné par l'avenue Bienville et les rues Hénée, Iberville et Anthony, mesurant ensemble 62 pieds de face à l'ave. Bienville sur 102 pieds de profondeur.

PLANCHARD, J. F. E Mineure.—
3182 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $5 50
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitié de l'ilet No 2427, borné par l'avenue Londres, les rues Sere, Havana et Beauregard.

PARLANGE, Mme E.—
3274 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme lot C dans l'ilet No 1089, borné par les rues Japonica, Grant, Kentucky et Miro, mesurant 341 pieds de face à la rue Japonica sur 249 pieds de profondeur.

PARKER, ELMIRE—
3462 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 1 Tanleburg, borné par les rues Homer, Orleans, Cherrie Pablite et rue Odeon, mesurant 145 pieds de face à la rue Homer sur 115 pieds de profondeur.

POHLMAN, Mlle THERESA—
3337 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 460, borné par les rues Baronne Gén. Taylor, Deyades et Pimson, mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Baronne et Gén. Taylor.

PROVIDENT BUILDING AND LOAN ASSN —
3349 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $25 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lots Nos 19 à 21 et partie de lot B dans l'ilet No 523, borné par les rues Saratoga, Joseph, Red Franklin et Octavie, mesurant 85 pieds de face à la rue Saratoga sur 120 pieds de profondeur.

QUIRK, Mlle EMILY E.—
4703 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $55 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 201, borné par les rues Magazine, Jena, Constance et Cadiz, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine sur 114 pieds de profondeur.

RANSCH, PETER—
3860 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $3 30
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 627, borné par les rues Gayoso, Baudin, Dupre et l'avenue Tulane, mesurant 30 pieds de face à la rue Gayoso sur 143 pieds 10 pouces de profondeur.

REY, Héritiers de L. B.—
4114 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $6 60
Six lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 5 et 24 dans l'ilet No 1384, borné par les rues Arts, Dorgenois, Painters et Law, lots Nos 1 à 5 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Arts sur 122 pieds 8 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Arts et Dorgenois; lot No 24 mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur 158 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur.

REY, Héritiers de L. B. et Epouse—
4121 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Quatre lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 3, 12, 13 et 14 dans l'ilet No 1382, borné par les rues St Rock, Dorgenois, Musique et Law. Lot No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue St Roch sur 118 pieds 3 pouces de profondeur; Lot No 12 mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Musique sur 118 pieds 3 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Musique et Law; lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Musique sur 118 pieds 3 pouces de profondeur.

RANDOLPH, Mme HY.—
4176 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme partie du lot No 10 dans l'ilet No 590, borné par les rues A len, Roman Nlle Orléans et Pleur, mesurant 19 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Allen sur 75 de profondeur sur une ligne de côte et 70 pieds de profondeur sur l'autre.

RAMOCHE, Vve JOS.—
4455 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $5 50
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme la moitié de l'ilet No 2477, borné par l'avenue Londres, les rues Havana, Sere et Beauregard.

STEIK, Suc. Mme CAROLINE—
3857 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $19 80
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme partie des lots Nos 13 et 14 dans l'ilet No 351, borné par les rues Howard, Melpomène, Liberté et Thalie mesurant 99 pieds 3 pouces de face à la rue Howard sur 63 pieds de profondeur.

SANFORD, URIAH—
3903 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $8 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 836, borné par rues Baudin, Salcedo, l'avenue Tulane et rue Gayoso, mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Baudin sur 108 pieds de profondeur.

SCHINEGE, JNO.—
3977 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 261, borné par le Chemin du Bayou, rue John on l'avenue Esplanade et rues Galvez, mesurant 12 pieds de face au Chemin du Bayou sur 51 pieds de profondeur.

SCHELINGER, Suc. CHAS.—
4047 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $5 50
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2e district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée dans l'ilet No 524, borné par l'avenue Carrollton les rues Pierce, Toulouse et St Pierre, mesurant 80 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 158 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 94 pieds sur l'autre avec une mesure de 47 pieds dans le fond.

SELLE, Mlle PAULINE A.—
4064 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $13 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 335, borné par les rues Conti, Broad, Canal Carondelet, et rue Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 132 pieds 6 pouces de profondeur.

SELLE, Vve ARMAND—
4065 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $8 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 335, borné par les rues Conti, Broad, Canal Carondelet, et rue Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 132 pieds 6 pouces de profondeur.

SIHA, JNO.—
4217 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée dans l'ilet No 1340, borné par les rues D'Abadie Dorgenois, Aubry et Roche ave, mesurant 60 pieds de face à la rue D'Abadie sur 193 pieds de profondeur.

SWADLEY, WM. W.—
4257 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitie de l'ilet No 2469, borné par les rues Bruxelles, Manuel, République et Foy.

SWADLEY, WM. W.—
4258 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme un tiers de l'ilet No 2681, borné par le Bayou St. John, les rues Foy, Fortin et Cato.

SWADLEY, WM. W.—
4259 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme 7/8 de l'ilet No 2686, borné par les rues Jumonville, Foy, Duplessis et Cato.

SWADLEY, WM. W.—
4261 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme la moitié de l'ilet No 2691, borné par l'avenue Paris, les rues Foy, Hamburg et Cato.

SWADLEY, WM. W.—
4262 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme la moitié de l'ilet No 2692, borné par l'avenue Paris, les rues Foy, Bruxelles et Cato.

SWADLEY, WM W.—
4263 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $7 70
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme 2/3 de l'ilet No 2859, borné par l'avenue Paris, les rues Cato, Hamburg et Sénate.

SWADLEY, WM W.—
4603 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 75
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée dans l'ilet No 15 Greenville, borné par les rues Pin, Magazine, Lowerine et Market, mesurant 30 pieds de face à la rue Pin sur 90 pieds de profondeur.

SANDON DRED—
4674 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 6 Marryville, borné par les rues Quinzième, St Pierre, Lowerline et Edisburg lot No 18 mesurant 40 pieds de face à la rue Quinzième sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur; lot No 16 mesurant 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Quinzième sur 120 pieds de profondeur.

SMITH CHAS.—
4759 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 652, borné par la rue Clara, l'avenue Peters, les rues Willow et Soniat, mesurant 42 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Clara sur 201 pieds 8 pouces de profondeur en une ligne de côté et 302 pieds sur l'autre avec une mesure de 8 pieds 10 pouces 2 lignes dans le fond et courant à travers de la rue Willow.

TROMAS, HY. J.—
3905 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $5 50
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'ilet No 661 borné par les rues Banks, Ratdim, Lopez et Hendon, mesurant chacun 24 pieds 6 pouces de face à la rue Banks sur 153 pieds 11 pouces de profondeur.

TURNER MANUEL—
4316 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 8 et 9 dans l'ilet No 447 borné par les rues Hancock, Urquhart, Tricou et Marais, mesurant chacun 30 pieds 10 pouces de face à la rue Hancock sur 104 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Hancock et Urquhart.

UNION HOMESTEAD ASSN.—
4513 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot H dans l'ilet No 404, borné par les rues Quatrième, Willow, Washington et Claiborne, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 129 pieds de profondeur.

VIACAVA, THERESE—
4012 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $55 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot de No 18 dans l'ilet No 87, borné par les rues Ste Anne, Dauphine, Orléans et Bourgogne, mesurant 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur 61 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Dauphine.

VACCARO, STEVAN L.—
4063 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $88 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot D dans l'ilet No 332, borné par les rues Canal, Dorgenois, Iberville et Broad, mesurant 30 pieds 9 pouces 11 lignes de face à la rue Canal sur 137 pieds 9 pouces 11 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 156 pieds 8 pouces 7 lignes sur l'autre avec une mesure de 30 pieds 4 pouces 4 lignes dans le fond.

VANZ, Mme G —
4252 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Une portion de terre et amélioration qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme un triangle dans l'ilet No 1960, borné par la rue République Canal Marigny et rue Bénéfice.

VANCE, Mme G.—
4253 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme balance d'un triangle dans l'ilet No 2136, borné par l'ave. Londres, la rue Humanité et le Chemin Gentilly.

WATTS DON F.—
3919 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $3 30
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 800, borné par les rues Polonius, Roman, Lesseps et Derbigny, mesurant 93 pieds de face à la rue Pologne sur 138 pieds de profondeur.

WATERS, MICHEL—
3955 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $3 30
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 665, borné par les rues Perdido, Lopez, Gravier et Rendon, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Perdido et Lopez.

WATERS MICHEL—
3956 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $3 30
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 665, borné par les rues Perdido, Lopez, Gravier et Rendon, mesurant 31 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

WESPINER, FRANÇOIS—
4008 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $39 60
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme partie du lot No 17 dans l'ilet No 21, borné par les rues Chartres, St Philippe, Decatur et Dumaine, mesurant 17 pieds de face à la rue Chartres sur 49 pieds de profondeur.

WALKER, JNO M.—
4209 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 75
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 1328, borné par les rues Dorgenois, Champs Elysées, Roch blave et Français, mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur 159 pieds de profondeur.

WILTZ, Suc. P. S.—
4364 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $4 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné dans l'ilet No 1297, borné par les rues Vertue, Kentucky, Pologne et Dorgenois, mesurant 267 pieds de face à la rue Vertue sur 284 pieds de profondeur sur une ligne de côté, et 314 pieds sur l'autre.

WALTON, Mme EMMA—
4583 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $2 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignées dans l'ilet No 244, borné par les rues Socrates à Hermes, Nunez et Ptolemy, mesurant 60 pieds de face à la rue Socrates sur 400 pieds de profondeur.

WILLIAMS, Vve ANDERSON—
4526 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $7 70
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 4, borné par les rues Newton, Odéon, Diana et Orléans, mesurant 31 pieds de face à la rue Newton sur 132 pieds de profondeur

YOUENNES, Suc. JOHN—
4247 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $3 30
Cinq lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 9 à 13 dans l'ilet No 1576, borné par l'avenue Paris, les rues Duels, Bruxelles et Industrie, mesurant ensemble 106 pieds de face à l'avenue Paris sur 110 pieds de profondeur et formant l'encoignure de l'avenue Paris et rue Duels.

ZEDO, ALECK—
4066 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à..... $11 00
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme arrière partie du lot No 9 dans l'ilet No 361, borné par les rues St Louis, White, Canal Carondelet, Broad et Conti, mesurant 15 pieds 4 lignes de face à la rue St Louis sur 62 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 63 pieds 6 pouces 7 lignes sur l'autre.

Audit jour de vente, je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, en comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

OTTO F. BRIEDE,
Trésorier.

Fév. 11, 18, 25—Mars 3, 11.

Avis aux créanciers hypothécaires de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Trésorier,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 11 Février 1908.

Conformément à la section 63, de l'acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qu'ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la Ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été acquittées les taxes de l'année 1905 et des années précédentes, que l'on commencera la vente, à la porte de la Maison de Cour, LUNDI, 16 Mars 1908, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

OTTO F. BRIEDE,
Trésorier.

Fév. 11, 18, 25—Mars 3, 11.

Amendements Constitutionnels

Proposés et qui seront soumis aux électeurs à l'Election Générale d'Etat, le 21 avril 1908.

LOI No 10

Bill du Sénat No 5—Par M. Reiley.

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, défendant qu'il soit fait des affaires dans cet Etat par aucune corporation étrangère, fédérale ou non-résidente qui poursuivra l'Etat de la Louisiane ou l'une quelconque de ses sub-divisions politiques ou officiers publics, ou tout citoyen de cet Etat dans une Cour fédérale, ou qui, lorsqu'elle sera poursuivie, changera de domicile ou demandera le transfert de l'affaire devant une Cour Fédérale.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chacune des Chambres concourant, Que l'amendement suivant à la constitution de l'Etat de la Louisiane soit soumis aux électeurs de l'Etat à la prochaine élection générale d'Etat, qui aura lieu en avril 1908, à savoir:

Toute corporation étrangère, fédérale ou non-résidente fonctionnant, conduisant ou faisant des affaires dans cet Etat qui instituera un procès quelconque ou une action en droit ou en équité contre l'Etat de la Louisiane, ou l'une quelconque de ses sub-divisions politiques, ou un de ses officiers publics, ou contre toute corporation ou citoyen de cet Etat, dans toute autre cour ou toutes autres cours que celles qui pourront être créées et organisées en vertu de la constitution et des lois de cet Etat, ou qui lorsqu'elle sera poursuivie par l'Etat ou l'une quelconque de ses sub-divisions politiques ou l'un de ses officiers publics, ou toute corporation ou tout citoyen de cet Etat, s'en ira, ou demandera par pétition ou motion de porter l'affaire devant toute autre cour qu'une cour créée et organisée en vertu des lois de cet Etat, par le fait seulement, sera privée du droit de fonctionner, conduire ou de faire des affaires dans cet Etat, et dans la suite tout contrat ou arrangement, tout engagement ou entreprise avec elle ou émanant d'elle ou vis-à-vis d'elle sera entièrement nul et non avenu.

Toute corporation étrangère, fédérale ou non-résidente, ou toute personne agissant comme agent, serviteur ou officier d'une telle corporation, fera une tentative de conclure un contrat, arrangement, ou engagement, ou tentera une entreprise pour, avec, par ou au nom de, pour l'usage et le profit d'une telle corporation, après que ladite corporation aura violé l'une quelconque des dispositions du précédent paragraphe, sera coupable d'un méfait, et, sa culpabilité établie, sera condamnée au paiement d'une amende pas moindre de cent dollars, ni n'excédant pas mille dollars, et pourra être emprisonnée avec ou sans travaux forcés pendant une durée de pas plus de douze mois ou au deux chatiments à la discrétion de la cour; pourvu que ce ne soit pas ici l'intention d'entervenir avec ou de prohiber la transaction d'affaires entre Etats, autorisées par les lois et la constitution des Etats-Unis.

Sec. 2. Il est, en outre, résolu, etc., Que l'amendement qui précède à la constitution de l'Etat de la Louisiane sera soumis aux électeurs de l'Etat à l'élection générale qui aura lieu le 21me jour du mois d'avril 1908, et sur le bulletin officiel qui servira à cette élection seront placés les mots "pour la résolution conjointe proposant un amendement à la constitution de l'Etat de la Louisiane, interdisant la transaction des affaires dans cet Etat par toute corporation étrangère, fédérale, ou non-résidente qui poursuivra l'Etat de la Louisiane ou l'une quelconque de ses divisions politiques ou l'un de ses officiers publics, ou tout citoyen de cet Etat, devant une Cour Fédérale, ou qui, lorsqu'elle sera poursuivie, s'en ira ou demandera par pétition le transfert de l'affaire devant une cour fédérale," et les mots "contre la résolution conjointe proposant un amendement à la constitution de l'Etat de la Louisiane, interdisant la transaction d'affaires dans cet Etat par toute corporation étrangère, fédérale ou non-résidente qui poursuivra l'Etat de la Louisiane ou l'une quelconque de ses sub-divisions politiques ou un de ses officiers publics, ou tout citoyen de cet Etat devant la Cour Fédérale, ou qui, lorsqu'elle sera poursuivie, s'en ira ou demandera par pétition le transfert de l'affaire à la Cour Fédérale;" et chaque électeur indiquera, comme il est pourvu par les lois d'élections générales de l'Etat pour laquelle des disposition, "Pour" ou "Contre," il vote.

J. Y. SANDERS,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

J. W. HYAMS,
Orateur de la Chambre des Représentants.

Approuvée le 25 novembre 1907

NEWTON C. BLANCHARD,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie conforme:

JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

LOI No 12

Bill du Sénat No 6—Par M. Voegtle.

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement aux articles 81 et 82 de la constitution de l'Etat de la Louisiane relativement à la fixation des salaires de l'Auditeur des Comptes Publics, du Trésorier et du Secrétaire d'Etat, et ordonnant que tous les honoraires reçus par le Secrétaire d'Etat en vertu de la loi existante ou des lois qui pourraient ci-après être adoptées, seront versées dans le Trésor de l'Etat.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Géuérale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chacune des Chambres concourant, Que les articles 81 et 82 de la constitution de l'Etat de la Louisiane, soient amendés dans le langage suivant:

Article 81. L'Auditeur des Comptes Publics recevra un salaire de Deux Mille Cinq Cents dollars par an, le Trésorier recevra un salaire de Deux Mille dollars par an; le Secrétaire d'Etat recevra un salaire de Cinq Mille dollars par an. Chacun de ces officiers sera payé mensuellement et aucune d'honoraires, ou émoluments ou autre compensation ne leur seront alloués; pourvu que les honoraires maintenant ou qui pourront être à l'avenir fixés par la loi que le Secrétaire devra demander, soient collectés et payés par lui mensuellement au Trésorier d'Etat, pour être placés au Crédit du Fonds Général.

Article 82 Les allocations pour les frais des commis des officiers nommés dans le précédent article spécifieront chaque détail de l'allocation, et n'excéderont en aucune année, pour le Trésorier, la somme de Deux Mille dollars; pour le Secrétaire d'Etat, la somme de Deux Mille dollars et le salaire de l'Assistant Secrétaire d'Etat et tous les commis du département de l'Assurance et toutes les autres dépenses de son bureau seront compris dans ce montant; et pour l'Auditeur des Comptes Publics, la somme de Quatre Mille dollars.

Sec. 2. Il est, en outre, résolu, etc., Que les amendements à la constitution de l'Etat qui précèdent seront soumis aux électeurs pour leur approbation ou leur improbation, comme le requiert l'article 321 de la constitution de l'Etat de la Louisiane et les lois générales d'élections de cet Etat, à l'élection générale d'Etat qui aura lieu le 21me jour du mois d'avril 1908.

J. Y. SANDERS,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

J. W. HYAMS,
Orateur de la Chambre des Représentants.

Approuvée le 27 novembre 1907

NEWTON C. BLANCHARD,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie exacte:

JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

LOI No. 14.

Bill du Sénat No 9 — Par M. Favrot.

Substitut par le Comité Judiciaire du Sénat pour le bill du Sénat No 1.

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à l'Article 286 de la constitution de l'Etat de la Louisiane.

Section 1. Il est résolu, par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chacune des Chambres concourant, Que l'Article 286 de la constitution de l'Etat de la Louisiane soit amendé dans le langage suivant:

Article 286. Si un chemin de fer, une compagnie d'Express, de Téléphone, de Télégraphe ou de navires, ou tout autre moyen de navigation ou de chars dortoirs sujets ici, directement ou indirectement, ou par tout taux spécial, réduction ou autre moyen, fera intentionnellement payer, demande, collecte ou reçoit de toute personne, association ou corporation une compensation plus forte ou moindre pour un service quelconque rendu par elle, qu'elle ne fait payer, ne demande ou ne reçoit de toute autre personne, association ou corporation pour faire un semblable service, ou viole aucun des taux, frais, ordres, règles ou décisions de ladite commission, le chemin de fer, bateau à vapeur ou autre moyen de transfert, Express, Téléphone, Télégraphe ou compagnie de